

dossier

Les pôles santé dans l'agglomération

SOINS ■ Le centre hospitalier d'Orléans et le groupe Vitalia toujours en discussion en vue d'un partenariat

Le projet public/privé reste en suspens

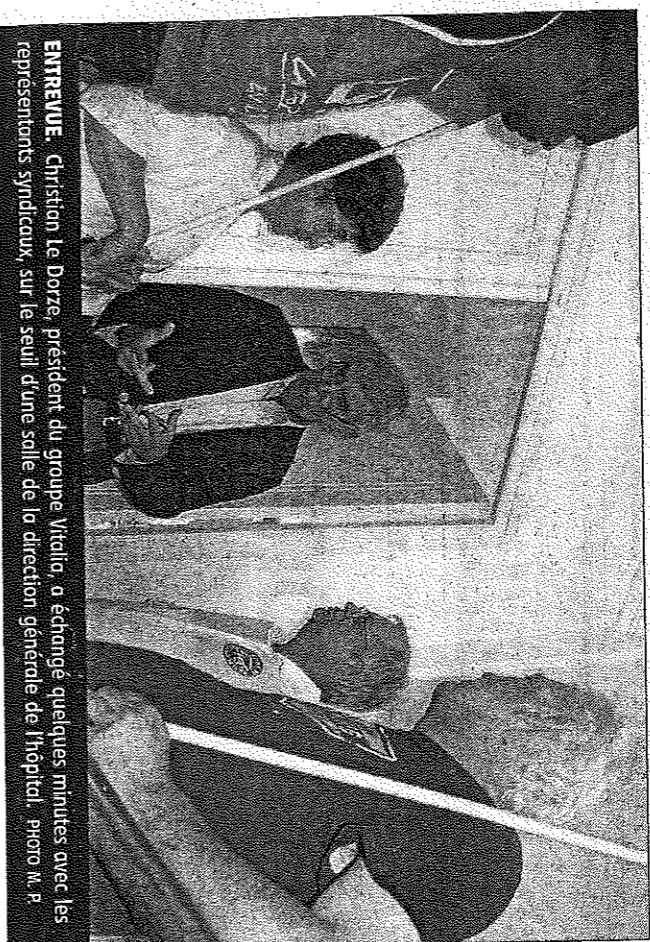
Les dirigeants de l'hôpital orléanais et du groupe Vitalia se sont rencontrés, hier, pour évoquer le projet d'un éventuel partenariat public/privé. Farouchement opposés à cette idée, les syndicats les attendaient.

Matthieu Perrinaud
matthieu.perrinaud@centrefrance.com

1 6 h 45, hier, dans l'une des cours de l'hôpital Porte-Madeleine. À l'appel de l'inter-syndicale (1), une poignée de médecins et de personnels hospitaliers battent le pavé, drapeaux à la main. Furieux.

Ils refusent l'éventuel partenariat entre le centre hospitalier régional d'Orléans (CHRO) et le groupe Vitalia, propriétaire de la clinique de la Présentation (Fleury-les-Aubrais) et d'une partie de celle des Murlins.

Vers la Source ?
Ces deux structures, censées rejoindre le pôle de santé nord Orléance, avec la Reine-Blanche (Orléans) et les Longues-Allées (Saint-Jean-de-Braye), pourraient finalement in-



ENTREUVE. Christian Le Dorze, président du groupe Vitalia, a échangé quelques minutes avec les représentants syndicaux, sur le seul d'une salle de la direction générale de l'hôpital. PHOTO M. P.

tégrer le futur hôpital de La Source. Contre l'avis général (*lire par ailleurs*). Et c'est justement l'objet d'une réunion au sommet prévue là, à 17 heures, entre les dirigeants du CHRO, de Vitalia, et des médecins de chaque établissement.

Une voix tranche le décor : « Ils sont à côté ! » Rapidement, le cortège se

délocalise dans une autre cour, celle du bâtiment de la direction générale. Les deux délégations sont là. À la vue des intrus, elles grimpent dans les escaliers, à l'étroit dans les escaliers. Les syndicalistes les suivent. Frappent à la porte. Christian Le Dorze, président de Vitalia, sort. S'ensuit une tentative de dialogue avec les mani-

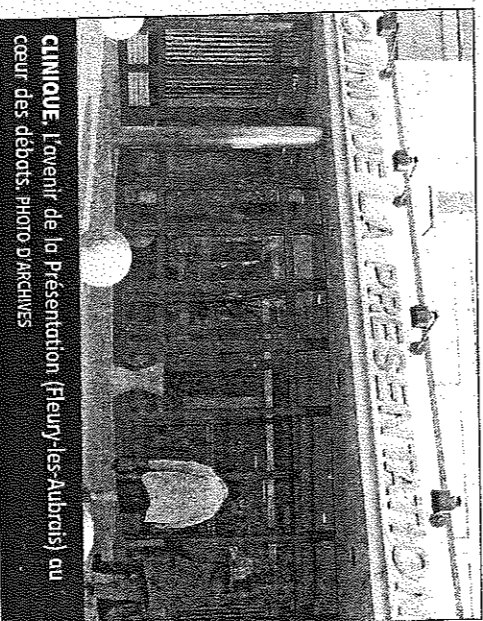
festants : « Ne créez pas de problème là où il n'y en aura peut-être pas ! Je suis un peu gêné de parler de ça dans les locaux de l'hôpital... » Réponse, sarcastique : « Fait pas vous sentir gêné, bientôt vous serez chez vous ! »

Tout à coup, le directeur général de l'hôpital, Olivier Boyer (2), arrive à son tour, tenant de fendre la

Les autorisations de chirurgie limitées dans l'agglomération

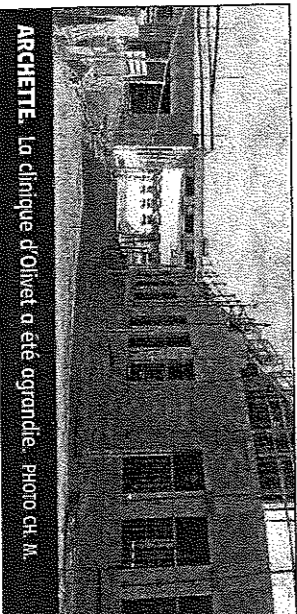
Les établissements de santé ne peuvent s'implanter où ils le souhaitent. Surtout quand ils sont dotés d'un service de chirurgie. Des Schémas régionaux d'organisation des soins (SROS) sont élaborés dans ce sens par l'Agence régionale de santé, autorité de tutelle en la matière. Dans l'agglomération orléanaise, le cadre est clair, comme le rappelle le directeur général de l'ARS, Jacques Laisné, dans un courrier adressé à Jean-Pierre Sueur : « Les Schémas successifs, et en particulier le dernier, organisaient la distribution des soins en projetant une seule autorisation de chirurgie au nord d'Orléans, et deux au sud, actuellement détenues par le

centre hospitalier régional d'Orléans et la clinique de l'Archette. » Cette dernière, eu égard aux investissements consentis pour sa modernisation, a pu conserver son autonomie. Elle est la seule à pouvoir rester en dehors du projet nord. Toutes les autres cliniques verront leur autorisation de chirurgie se terminer au moment, justement, de l'ouverture d'Orléance. Comme la Présentation. Mais si elle rejoignait le CHRO, le sud en compterait donc une de trop. C'est pourquoi, selon Jacques Laisné, un tel projet « perturbe l'économie générale des soins dans l'agglomération, en interférant sur l'activité de la clinique de l'Archette ».



CLINIQUE. L'avenir de la Présentation (Fleury-les-Aubrais) au cœur des débats. PHOTO D'ARCHIVES

Déjà un partenariat entre la clinique de l'Archette et le CHRO



ARCHETTE. La clinique d'Olivet a été agrandie. PHOTO CH. M.

S'il est pointé du doigt dans ce cas précis, le partenariat public/privé n'est pas rare. Le centre hospitalier régional d'Orléans, d'ailleurs, travaille déjà main dans la main avec la clinique de l'Archette, à Olivet, en matière de cancérologie.

Concrètement, les deux structures ont scellé leur entente à travers un groupement de coopération contractuelle (GCS). En prati-

que, deux oncologues du CHRO reçoivent les malades en consultation à l'Archette. Ceux-ci sont ensuite pris en charge intégralement sur place, grâce notamment à la nouvelle unité de chimiothérapie, en début d'année.

Sollicitée, la directrice de l'Archette, Isabelle Gagneux, n'a pas souhaité s'exprimer.

« Le CHRO et Vitalia tentent leur ve-tout. L'hôpital, de son côté, se retrouve avec une vingtaine de salles qu'ils ont du mal à remplir, faute de chirurgiens. La Présentation, elle, tente de sauver son établissement. On peut imaginer le scénario, mais ça paraît improbable. Il faut aussi se mettre à la place du patient, qui va consulter maintenant en clinique, et se fera opérer dans quelques mois à l'hôpital : c'est étrange... »

OLIVIER RENAudeau
Directeur de la clinique de la Reine-Blanche

« À terme, si ce projet aboutit, c'est la mort de l'hôpital public. À part les praticiens à quelques années de la retraite, il n'y aura plus de chirurgiens. On ne pourra plus recruter personne ! Un jeune qui viendrait s'installer au sein du nouvel hôpital choisirait évidemment la clinique : il pourrait bénéficier des revenus du libéral, du plateau technique de l'hôpital, et de sa clientèle. »

JEAN-FRANÇOIS DUCHEMIN
Chef du service de chirurgie vasculaire au CHRO

« C'est incroyable, c'est le cortège arrêté la poursuite et refait le match. C'est incroyable, c'est Le Dorze qui nous reçoit dans les bureaux de la DG », lance, incrédule, Jean Carré, secrétaire du syndicat Sud.

Confrontés à la fronde de l'Agence régionale de santé (*lire par ailleurs*), des personnels et des médecins concernés, les dirigeants du CHRO et de Vitalia ont tenté de ne rien laisser filtrer, hier soir. Et pour cause. Selon des participants, « l'ambiance était extrêmement tendue », notamment quand « les chirurgiens ont réaffirmé leur totale opposition au projet ». Au final, « rien n'a été signé ». Pendant ce temps, en catimini, les discussions se poursuivent... ■

(1) Sud-CRDT-CGT et FO.
(2) Sollicités, Olivier Boyer et Christian Le Dorze n'ont pas souhaité s'exprimer après la réunion.

QUESTIONS À



JEAN-PIERRE SUEUR
Sénateur du Loiret

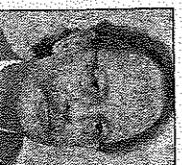
Vous avez été saisi sur cette question...
Oui, j'ai été saisi par les organisations syndicales et plusieurs médecins, il y a un mois environ. J'ai à mon tour interpellé le directeur général de l'Agence régionale de santé, sur le sujet. Dans un courrier qu'il m'a envoyé, il a exprimé ses plus vives réserves.

Quelle est votre position ?

Je suis très attaché au CHRO, et à la défense de l'hôpital public. Je sais que le projet de la Source a été ravalé à la baisse, en termes de surface, je suis donc étonné qu'on puisse y accueillir la Présentation. Je ne suis pas contre un partenariat public/privé, mais la moindre des choses aurait été qu'on évoque au grand jour, avec les personnels et les médecins. Ce projet a été mené en catimini, et la méthode est détestable. Par ailleurs, sur le fond, je pense qu'un tel accord, s'il aboutissait, pourrait porter préjudice à l'hôpital.

À VOTRE AVIS

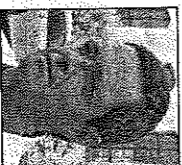
Que pensez-vous de ce projet ?



OLIVIER RENAudeau

Directeur de la clinique de la Reine-Blanche

« Le CHRO et Vitalia tentent leur ve-tout. L'hôpital, de son côté, se retrouve avec une vingtaine de salles qu'ils ont du mal à remplir, faute de chirurgiens. La Présentation, elle, tente de sauver son établissement. On peut imaginer le scénario, mais ça paraît improbable. Il faut aussi se mettre à la place du patient, qui va consulter maintenant en clinique, et se fera opérer dans quelques mois à l'hôpital : c'est étrange... »



JEAN-FRANÇOIS DUCHEMIN

Chef du service de chirurgie vasculaire au CHRO

« À terme, si ce projet aboutit, c'est la mort de l'hôpital public. À part les praticiens à quelques années de la retraite, il n'y aura plus de chirurgiens. On ne pourra plus recruter personne ! Un jeune qui viendrait s'installer au sein du nouvel hôpital choisirait évidemment la clinique : il pourrait bénéficier des revenus du libéral, du plateau technique de l'hôpital, et de sa clientèle. »

Offre spéciale
PARQUET
Du 25 juin au 21 juillet 2012

29,95 €/m²

Parquet CARILLAC
Chêne patine usagée
trousse vernis satiné
épaisseur 11 mm
couché d'usage 2,5 mm
Fabrication Française PFC

Sols Service
3 rue d'Avignon 45000 Orléans 02.38.42.23.23